votre bulletin d'informations sur l'actualité communale | n°5 | mai 2015 |

Bertrand Kling, maire

Chères Malzévilloises, chers Malzévillois,

Avec le retour du printemps, arrive le temps du vote du budget. Ce dernier préparé très en amont, a été voté le 2 avril dernier. Il était annoncé comme très difficile pour toutes les communes, du fait de la réduction des dotations de l'Etat, qui engage sur plusieurs années des économies drastiques.

Comme je l'ai déjà écrit précédemment, nous avons engagé un plan d'économie qui s'étalera sur plusieurs années, afin de ne pas faire de coupes sombres et de maintenir un bon niveau de service pour les malzévillois.

Les choix politiques que nous avons faits, l'ont été au regard de nos engagements et de nos valeurs :

- augmenter le budget du CCAS (+ 3,8%), service indispensable à destination des plus fragiles. Maintenir la gratuité des NAP (Nouvelles activités périscolaires), même si l'économie à réaliser pour ces dernières, devra être conséquent : objectif 60 000 € en année pleine. Baisse légère de l'enveloppe des subventions à destination de nos associations (-4 %), afin de garantir le maintien de toutes les activités existantes, mais en demandant à tous de participer à l'effort.

Nous avions aussi la volonté de maintenir un bon niveau d'investissement, signe de confiance en l'avenir et garantissant du travail pour nos entreprises, notamment par une politique d'entretien actif de nos bâtiments communaux, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, d'investissement pour nos écoles, de poursuite de l'indispensable campagne de ravalement obligatoire subventionné.

Néanmoins et malgré cette rigueur, les impôts qui n'avaient pas augmenté depuis 5 ans, verront leur base évoluer de 1,8 % cette année. Ce choix difficile s'impose. Il a été mûrement réfléchi et analysé. Il représente une augmentation moyenne de 8 €, sur la perception de la taxe d'habitation par foyer contributif. Couplée avec le plan d'économie engagé, cette augmentation sollicitée auprès des malzévillois, permet d'obtenir un budget équilibré et sain pour cette année post reconstruction de notre salle polyvalente.

Par ailleurs, d'autres nouvelles, très positives, nous font regarder l'avenir avec sérénité :

- notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), validé par le tribunal administratif en janvier, tant sur le fond que sur la forme, nous permet d'envisager la transformation de la ville. S'il est annoncé une baisse de mise en chantier dans le bâtiment en France pour 2015, Malzéville ne s'inscrit pas dans cette morosité, car la ville a lancé, en partenariat avec des bailleurs, plusieurs projets de constructions. D'ores et déjà, les premiers chantiers sont bien visibles dans la ville.

Je réaffirme ici notre volonté de ne pas urbaniser NOS coteaux ni d'urbaniser autour du futur contournement. C'est clairement ce que j'ai voulu et fait acter dans le PLU de Malzéville !

- L'année 2015, verra le démarrage du projet de supermarché sur la Zac des Savlons. Comme je l'ai toujours indiqué, ce dernier sans galerie commerçante, pour ne pas concurrencer nos commerces de centre ville, apportera le dynamisme économique et un service très attendu à tous les malzévillois et même au delà.

D'autres projets qui embellissent notre ville se poursuivent actuellement :

- La campagne de ravalement rue Sadi Carnot et la pose de mobilier urbain de qualité sur les trottoirs, afin que soit respectée la circulation des piétons, sans pour autant pénaliser le stationnement à destination des commerces.
- La place François Mitterrand sera dotée d'un superbe parvis en pierre. La circulation automobile sera décalée, les réseaux seront enfuis, les plantations (46 arbres et arbustes) seront réalisés à l'automne.

Le printemps, c'est aussi le temps des manifestations et rendez vous festifs : fête de printemps de l'école Paul Bert, transhumance des brebis de Pixérécourt, centenaire militaire du Plateau, nombreuses fêtes des voisins partout sur la commune, en attendant en juin, les fêtes d'écoles et les "incontournables" Douëraphonies…

Bon printemps à toutes et tous !

AGENDA

▲ **Lundi 27 avril** » 19h30
Conseil Municipal / Ville , La Maisonnée

▲ **Jeudi 30 avril** » 19h
Apéro Photographique / Ville, La Douëra

▲ **Samedi 2 et dimanche 3 mai**
» Journée **Brocante** /Association Notre Dame du Trupt, Rue de l'Eglise

▲ **Dimanche 3 mai** » Journée
18ème Randonnée Malzévilloise / Vélo Loisir / Départ Gymnase Jo Schlesser

▲ **Vendredi 8 mai** » 11h
Armistice de la guerre 39-45 / Ville - FNACA - FDCR / Monument aux Morts

▲ **Du 14 au 31 mai**
Les 20 ans de La Douëra / Ville, Les Amis de La Douëra / La Douëra

▲ **Vendredi 15 mai** » 16h à 19h 30
Collecte de sang / Association pour le don du sang bénévole / Salle polyvalente

▲ **Dimanche 20 mai** » 14h à 18h
Horse-Shuaïa Nature / Cercle hippique de Pixerécourt

▲ **Samedi 23, dimanche 24 mai**
» Journée **Bourse aux vêtements enfants** / Interface Solidaire / Salle Polyvalente

▲ **Du 26 au 31 mai**
100 ans du plateau de Malzéville
/ Ville-Associations / Salle polyvalente et Plateau de Malzéville

www.malzeville.fr

BUDGET 2015

Ce budget est le premier préparé et voté par la nouvelle équipe municipale en prenant en compte ses nouvelles orientations.

Construit dans un contexte budgétaire contraint par la baisse des dotations de l'Etat et le choix d'investir dans de nouvelles activités périscolaires de qualité et gratuites.

Il permet **l'achèvement de deux programmes d'investissement importants pour la commune : la salle polyvalente Michel Dinet et le Centre social Champlain.**

LES IMPÔTS DIRECTS

Depuis 5 ans, le Conseil Municipal avait fait le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale.

Le montant à payer par le contribuable peut cependant être en augmentation car il dépend également :
- des bases qui sont revalorisées chaque année par l'Etat
- des taux votés par les autres collectivités bénéficiaires

Cette année, les taux des impôts locaux augmentent de 1,8%, ce qui représente **une augmentation moyenne de 8 euros.** Cette augmentation permet, par exemple, de **garantir la gratuité des nouvelles activités périscolaires pour tous les enfants Malzévillois, notamment les plus défavorisés.**

LES TAUX COMMUNAUX DES TAXES LOCALES :
TAXE D'HABITATION : 12,03 % (moins un abattement de 10%)
TAXE FONCIÈRE BÂTIE : 12,46 %
TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE : 23,17 %

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2015

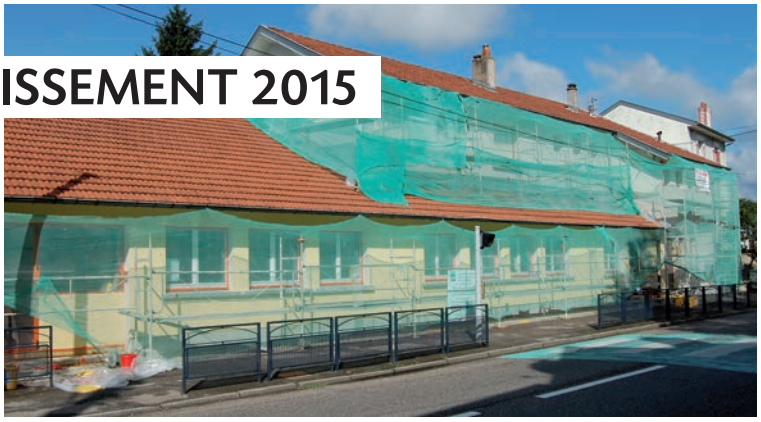

Transformer la commune sur elle même et préparer les investissements de demain... Le programme d'investissement pour l'année 2015 se décompose en 5 grands points :

- **Développement urbain :** opération de rachat foncier avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), de plusieurs terrains dont des vergers sur les côteaux en vue de leur préservation.
- **Rénovation urbaine :** préparer la mutation des sites ELIS et de l'ancien Centre Social Saint Michel Jéricho qui feront place à de l'habitat.
- **Amélioration du cadre urbain de la commune :** programme de ravalement des façades obligatoire.
- **Poursuite du programme d'équipement des écoles** en Tableaux Blancs Interactif.
- Un programme d'investissement courant pour **l'hygiène et la sécurité, amélioration des performances énergétiques et maintien en état des équipements.**

LES FRAIS DE PERSONNEL DE LA COMMUNE, COMBIEN ÇA COUTE ?

Ces dépenses représentent 49,8% des frais de fonctionnement de la commune soit 353 €/hab, ce qui est largement inférieur aux communes de même strate (448 €). Cela correspond à la rémunération des agents, aux charges sociales et patronales, à l'assurance statutaire ou encore aux frais liés à la médecine du travail.

A QUOI CORRESPONDENT LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE LA COMMUNE ?

Elles s'élèvent à 2 089 396 €, et correspondent :

- **A une fréquentation en hausse des services scolaires** qui entraine une augmentation des dépenses pour le périscolaire et la restauration,
- **Aux frais de fonctionnement liés à la réforme des rythmes scolaires** en année pleine (+ 182 000 €),
- **A l'entretien des équipements et des espaces naturels :** effort particulier pour les écoles et la restauration scolaire et pour la Douëra.
- **A la modernisation des manifestations** pour le rayonnement de la commune.
- **Aux charges de la nouvelle Salle Polyvalente Michel Dinet** : 34 000 €.
- **A la nouvelle aide aux seniors** (bon d'achat annuel) : 20 000 €
- **A la mise en accessibilité de la commune** dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée avec la Communauté Urbaine (+10 000€)

» **Ce budget comprend une diminution de 8400€ de l'enveloppe dédiée aux indemnités des élus.**

» **L'encours de la dette de la commune (640€/hab au 01/01/2015) est bien inférieur à la moyenne des communes de même strate (881 €/hab).** La commune a engagé un contentieux pour un emprunt structuré SFIL de 3,1 M€ tout en engageant des négociations avec cette banque d'Etat et en mobilisant le Fonds de Soutien.

» **Ce budget confirme les moyens dévolus au Centre Communal d'Action Sociale** (134 930€, +3,8%), **au Syndicat à Vocation Unique chargé du Centre Social Champlain** (+ 50 000 €, soit 37 % en raison d'une régularisation de 2014) **et à la caisse des écoles** (82 108 €, - 22 000 € en raison d'excédents antérieurs).

TRAVAUX

PARVIS DE LA SALLE POLYVALENTE MICHEL DINET

Les travaux d'aménagement de la place François Mitterrand avancent conformément au planning prévu (fin des travaux le 30 avril au plus tard).

La pose du pavage en pierre porphyre est du plus bel effet et s'intègre parfaitement au site. En ce qui concerne la partie paysagère, toutes les plantations, 46 arbres et arbustes, seront plantés au moment le plus favorable.

Dès cette année, le Grand Nancy, en partenariat avec la commune, s'oriente vers une plantation automnale, différée de six mois par rapport à l'essouchage et au terrassement. Ce décalage a l'avantage de permettre :
"une plantation en repos végétatif » un repos des terres » un plus grand choix qualitatif" une disponibilité maximale en pépinière.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

Le 27 février 2014 est paru un décret dispensant les ravalements de façades hors périmètres des monuments historiques de déclaration préalable de travaux. Toutefois, ce décret offre la possibilité aux communes qui le souhaitent, de maintenir ce régime de déclaration pour les ravalements, moyennant justification. La commune de Malzéville a décidé, afin de garantir une cohérence et de protéger son patrimoine urbain, de conserver l'obligation de réaliser une demande pour tout ravalement de façades.

Aussi, sur demande de la commune de Malzéville, la Communauté Urbaine du Grand Nancy (compétente en la matière) a délibéré en ce sens. D'une façon générale, tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction (pose d'une fenêtre de toit, remplacement de menuiseries, création/remplacement d'une clôture, création d'un abri de jardin de plus de 5 m²…) nécessitent le dépôt d'une demande en mairie.

Ces demandes sont instruites par le service urbanisme au regard du Plan Local d'Urbanisme et du Code de l'Urbanisme. Le délai d'instruction de droit commun est d'un mois pour les déclarations préalables, mais celui-ci est porté à deux mois si votre projet se situe dans le champ de protection d'un monument historique (Douëra, Eglise Saint Martin, Cure d'Aire Trianon).

Les formulaires cerfa sont téléchargeables sur le site internet : service-public.fr - Pour toute question relative à des travaux, veuillez vous rapprocher du **service urbanisme de la commune de Malzéville** situé au **centre technique municipal, 30 rue des Chenevières, 03 83 18 20 18**

Afin de garantir les qualités architecturales du patrimoine malzévillois et dans un principe d'égalité des citoyens, la Mairie de Malzéville a souhaité mettre en place des contrôles sur site des autorisations d'urbanisme. Des agents de la Mairie parcourent donc régulièrement nos rues afin de s'assurer que tous les travaux en cours ou réalisés ont fait l'objet d'une autorisation et que ceux-ci sont conformes.

Pascal PELINSKI
Adjoint délégué à l'urbanisme
et au développement économique

PLATEAU DE MALZÉVILLE

Dans le cadre de son classement Natura 2000 pour ses pelouses calcaires, les arbres qui colonisaient le centre du Plateau de Malzéville ont été coupés.

Cette action, même si elle a été validée par la commune dans le cadre d'un comité de pilotage avec les autres communes co-propriétaires du plateau, sous la responsabilité de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, a surpris par sa rapidité et sa "brutalité". Aussi, le maire a fait stopper la coupe de la bande de 5 hectares à hauteur de l'arrivée de la transhumance, qui devait l'être cette année. En accord avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy, il a été acté que si cette bande devait être coupée, elle le serait par des moyens "doux" et après explications et communications avec les utilisateurs nombreux de cet espace exceptionnel.
Aujourd'hui, nous constatons que l'ensemble des parties sont d'accord sur la nécessité de la coupe, mais souhaite une autre méthode et

une meilleur concertation. Dans l'avenir, ce sont les moutons et les vaches qui seront mis sur le plateau, qui garantiront cet entretien doux et en parfaite adéquation avec le site.

CULTURE

LES 20 ANS DE LA DOUËRA
DU 14 AU 31 MAI

La ville de Malzéville et l'association Les Amis de La Douëra vous invitent du 14 au 31 mai à fêter les 20 ans de La Douëra.

AU PROGRAMME :

- EXPOSITION COLLECTIVE **" La Douëra, carrefour des cultures "** ouverte les samedi, dimanche et jours fériés de 14h à 18h.
- SCÈNES OUVERTES les mercredis et jeudis à partir de 19h (chansons françaises, instruments originaux, poésie et jeunes talents)
- CAUSERIE **" Le parc de La Douëra de l'école de Nancy à aujourd'hu i"** animé par Francine Pierre, membre de la société Centrale d'Horticulture de Nancy, **le mardi 26 mai à 19h.**

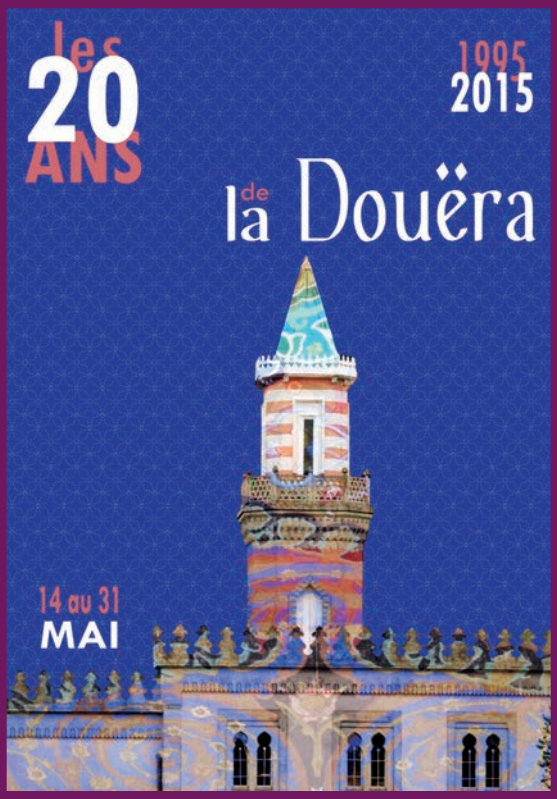

WEEK END FESTIF DU 30 ET 31 MAI :

Installation de la guinguette de l' association "L'Ile aux bombes" dans le parc de La Douëra avec possibilité de se restaurer (plat créole et buvette) et animations diverses.

Samedi 30 mai

à partir de 16h : **Concerts des élèves de l'Association pour la Promotion et l'Enseignement de la Musique de Nancy Nord-Est** (musique celtique, chorale Ostinato, ensemble de Cordes, saxophones, groupe Blast Zone et orchestre de l'APEM).

à partir de 19h : Apéro concert Duo Zoreilles (hommage à Alain Peters) avec Christophe Blondé alias Poët et Gérôme Hulin.

Dimanche 31 mai

à partir de 14h : Après-midi musical avec les groupes Apro'Funk, Gospel Party et Accords Perdus.

A l'intérieur de La Douëra, participez à **l'Apéro Graphique** avec l'association Spraylab autour de la création d'un conte oriental par le dessin et l'écriture.

PROGRAMME DÉTAILLÉ **disponible en mairie ou à télécharger sur le site internet de la ville.**

CENTENAIRE DU PLATEAU DE MALZÉVILLE

La Ville de Malzéville organise les commémorations du centenaire du plateau de Malzéville en tant que lieu de création des premiers groupes de bombardement de l'aéronautique militaire.

La manifestation se déroulera en deux temps :

- **Du 26 au 29 mai** de 10h à 12h et de 14h à 19h - Nocturne le vendredi jusqu'à 21h - Salle polyvalente Michel Dinet
  Exposition de documents, peintures, objets et photographies en collaboration avec le Centre de Documentation et de Recherche Historique de la base aérienne de Nancy-Ochey, l'Office National des Anciens Combattants et le Cercle d'Histoire de Laneuvelotte... Visite guidée assurée et commentée par des historiens de la BA 133 de Nancy-Ochey.

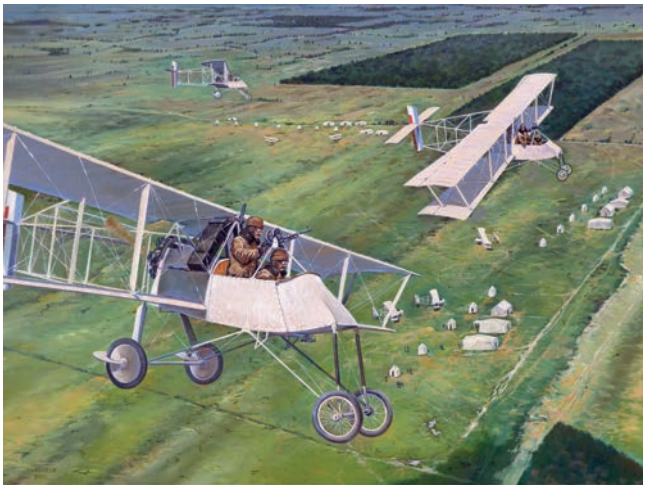

- **Vendredi 29 mai** à 18h: Conférence sur le Groupe de bombardements n°1 et l'escadrille VB2 1914 et 1915.
- **Dimanche 31 mai** de 10h à 18h
  Site de l'Aéro Club de l'Est - Plateau de Malzéville : **Exposition** sur les Groupes de bombardements et la naissance de la doctrine stratégique.
  10h30 : Cérémonie militaire et défilé aérien. **15h : Conférence** sur les premiers Groupes de bombardements créés en 1915 sur l' aérodrome de Malzéville et leurs missions sur l'Allemagne.

PROGRAMME DÉTAILLÉ **disponible en mairie ou à télécharger sur le site internet de la ville.**

LE COIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

VOUS CONNAISSEZ LORTIE ?

En 1997 s'est constituée sur la commune de Malzéville, l'association LORTIE. Elle accueille des salariés en insertion, pour travailler soit dans le maraichage biologique, soit dans l'entretien des espaces verts. Elle propose la distribution de paniers de légumes de saison à ses adhérents. Elle est membre du réseau des jardins de cocagne qui a pour grands principes : la production de légumes Bio, distribués au plus près du consommateur, l' entretien d'espaces verts, une structure qui accueille des personnes, qui en raison de parcours de vie particuliers peuvent se retrouver éloignées de l'emploi. Elles ont un besoin d'accompagnement pour se réapproprier un projet professionnel. **Solidarité, développement durable, respect de l'environnement.** Voici des valeurs qui comptent à Malzéville. C'est pourquoi depuis de nombreuses années la commune est aux côtés de LORTIE. **Alors à vos paniers, adhérez à LORTIE !**

Jean-Marie HIRTZ
Adjoint délégué au Développement Durable et à l'Environnement

Pour en savoir plus, contactez l'association LORTIE :
2 Rue Mathieu de Dombasle
Tél : 03-83-21-88-54
Mail : association.lortie@wanadoo.fr

BRÈVE : **Le Pôle Seniors de la ville de Malzéville souhaite créer une association de visiteurs bénévoles à domicile chez les personnes âgées les plus isolées.** Les personnes intéressées sont appelées à contacter le Pôle Seniors au 03.55.68.70.39

Tribune libre

Nous n'avons pas reçu de texte pour **Malzéville Ambition 2020**

MA VILLE à VIVRE

En 2015, l'actualité est toujours le "contournement de Malzéville!!!" rebaptisé "voie nouvelle", a priori seul changement après 30 ans de combats… Aujourd'hui les discussions budgétaires annoncent froidement 150 000 euros d'études.
Etudes pour Qui, études pour Quoi ? Assez de dépenses inutiles dans le seul but de vouloir enterrer les projets. On nous promet pour nous appâter de grands architectes pour une voirie du 21 ème siècle ! Mais nous Malzévillois, nous n'en demandons pas tant, juste le contournement sans plus attendre. Notre santé et notre sécurité sont en jeu, l'enquête pollution de l'air nous a alerté sur les risques encourus.
Fini les promesses non tenues, nous voulons des actes. Commençons par faire la démonstration d'une voirie nouvelle entre Pixérecourt et Pasteur, rien ne s'y opposant juridiquement sauf une mauvaise volonté.
Les Malzévillois n'ont-ils pas déjà participé depuis 30 ans au développement de l'agglomération et ne méritent-ils pas un peu de considération des autres communes du Grand Nancy ! Si une fois de plus, rien ne devait-être fait pour notre contournement, ne devrait-on pas parler d'oppression des plus gros sur les plus petits ? Notre commune, nous la voulons aux normes environnementales, c'est notre droit à tous.

Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA

Après les élections départementales de mars, je note avec satisfaction que Stéphanie GRUET, issue de la majorité municipale, est arrivée en têtes des suffrages exprimés dans la commune. Je déplore cependant la forte abstention et le score important de l'extrême droite. En tant que républicains, ces deux points doivent nous pousser à changer nos pratiques, à innover, à aller encore d'avantage à la rencontre des habitants et à mieux les associer à nos décisions.

Notre majorité est déterminée à agir en ce sens et à tenir ses engagements. A l'initiative du maire, la concertation sur le contournement de Malzéville se poursuit avec le Grand Nancy, Saint Max, Dommartemont, Maxéville, Nancy, l'association pour le contournement et d'autres associations malzévilloises intéressées. Nous souhaitons désormais que le Président du Grand Nancy, André Rossinot, tienne les engagements pris publiquement devant les Malzévillois, afin que ce projet voit le jour car rappelons-le, seul le Grand Nancy, compétent pour la réalisation du contournement, peut permettre sa réalisation.

Nous continuerons d'agir, enfin, en prenant une délibération lors du conseil municipal du 27 avril, afin d'acter la création du Conseil des sages, permettant une meilleure participation des habitants et acteurs de la commune à la vie municipale.

Baptiste PAVOT, Président du groupe majoritaire

Malzéville, terre fertile - n°5 - Mai 2015
Directeur de la publication : Bertrand Kling ▲ Conception : anagram ▲ Imprimé à 4000 exemplaires par Digit'Offset (imprim'vert) sur papier recyclé ▲ ISSN en cours